

### Qu'est-ce que la "Sédation consciente IntraVeineuse"?

La sédation consciente intraveineuse (SIV) est une procédure qui facilite la chirurgie buccale et augmente votre niveau de confort pendant et après la chirurgie. La SIV consiste en l'administration de trois médicaments. Premièrement, l'administration d'un anxiolytique permet de modifier votre perception du temps pendant l'intervention; deuxièmement, le narcotique diminue la sensation de pression associée aux procédures buccales. Troisièmement, l'anti-inflammatoire stéroïdien diminue l'enflure ainsi que les nausées post-opératoires.

### Avant l'intervention chirurgicale

Une rencontre avec le chirurgien s'impose, afin de discuter de l'intervention, de ses avantages et inconvénients, de son déroulement et de la période de convalescence.

### La journée de l'intervention chirurgicale

1. Vous devez être à jeun tel que recommandé dans notre feuillet d'instruction intitulé : *Jeûne pré-opératoire*.
2. Nous exigeons le port d'un chandail à manches courtes.
3. Vous devez obligatoirement être accompagné pour le rendez-vous chirurgical. Cette personne doit demeurer dans la salle d'attente durant votre intervention. L'accompagnateur, ou tout autre personne fiable doit demeurer avec vous jusqu'au lendemain matin.

### Pendant l'intervention chirurgicale

Nous mettons en place un soluté intraveineux par lequel nous administrons les différents médicaments. Vous serez facilement éveillables, mais ne conserverez que quelques souvenirs flous de cette intervention.

### Après l'intervention chirurgicale

Vous demeurez dans notre salle de réveil pendant 30 à 45 minutes, afin que l'effet sédatif s'estompe et que vous rencontriez les critères de départ. C'est notre infirmière qui assure cette supervision et qui révisera les conseils post-opératoires avec vous et votre accompagnateur.

L'équipe du Dr Patrick Giroux

[www.drgirouxmaxillo.com](http://www.drgirouxmaxillo.com)

**Clinique privée** : 5600 Boulevard des Galeries, suite 210, Québec (Québec) G2K 2H6 T.418.717.6865 F.580.300.1382

**Hôpital de l'Enfant-Jésus** : 1401, 18<sup>e</sup> Rue, Québec (Québec) G1J 1Z4 Centrale des rendez-vous : 418.649.5560

## Sédation consciente IntraVeineuse

Voici quelques règles à suivre concernant le jeûne préopératoire pour une procédure sous sédation consciente intraveineuse.

En suivant ces règles, vous vous éviterez le désagrément associé au jeûne prolongé tout en vous permettant de recevoir une anesthésie sécuritaire.

- La veille de votre chirurgie, vous pouvez vous alimenter normalement.
- Si votre chirurgie est **prévue le matin**
  - Vous ne prendrez aucun aliment solide, lait, céréale, fruit ou tout autre aliment, 6 heures avant votre chirurgie
  - Si vous le désirez, **vous pouvez boire** à volonté jusqu'à 3 heures avant l'heure prévue de la chirurgie à condition de ne boire que des **liquides clairs**
- Si votre chirurgie est **prévue l'après-midi**
  - Vous pouvez prendre un petit **déjeuner léger**.
  - Si vous le désirez, **vous pouvez boire** à volonté jusqu'à 3 heures avant l'heure prévue de la chirurgie à condition de ne boire que des **liquides clairs**

### Les boissons claires sont:

- Eau du robinet, embouteillée, sucrée ou minérale gazéifiée ou non
- Jus de pomme ou de raisin clair sans particule et sans pulpe
- Boissons gazeuses sucrées ou sans sucre
- Café ou thé sucré ou non, sans lait et sans crème

Ne sont pas des boissons claires et **sont interdits 6 heures avant** votre chirurgie:

- Jus d'orange, de citron, de pamplemousse, ou d'autres agrumes
- Jus de tomate ou de légume
- Jus de pomme ou de raisin old style ou country style, à l'ancienne ou de premier pressage
- Toute forme de lait (homo, écrémé, 1%, 2%, 3,25%)
- Toute boisson alcoolisée (bière, vin, boisson forte)
- Tout autre liquide contenant des particules (yogourt, yop)

**Si vous avez des médicaments à prendre le matin**, vous pouvez les prendre avec une gorgée de liquide clair de votre choix

Le fait de ne pas respecter ces directives peut entraîner l'annulation de votre chirurgie

Si vous avez des questions à propos de ces directives, vous pouvez nous rejoindre, du lundi au vendredi entre 8h et 16h, au 418.717.6865

[www.drgirouxmaxillo.com](http://www.drgirouxmaxillo.com)

**Clinique privée** : 5600 Boulevard des Galeries, suite 210, Québec (Québec) G2K 2H6 T.418.717.6865 F.580.300.1382

**Hôpital de l'Enfant-Jésus** : 1401, 18<sup>e</sup> Rue, Québec (Québec) G1J 1Z4 Centrale des rendez-vous : 418.649.5560